

COMMUNE CAUSSE DE LA SELLE

Séance du 08 février 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation:

Présents : 11

L'an deux mille vingt-trois et le huit février à 17 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH

Votants: 11

Abstention: 0

Contre: 0

Pour: 11

Présents : Philippe DOUTREMEPUICH, Eric BALJOU, Françoise MELLADO, Serge COMBETTES, Béatrice BACON, Patrice CHAPTAL, Hélène HERRADA, Claire PITOT, Lidwine SARDO, Martine SENERAY, Michel VIALLA

Excusés:

Absents:

Représentés:

Secrétaire de séance: Martine SENERAY

Objet: Validation règlement intérieur et tarifs salle polyvalente - 2023_003

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le nouveau règlement intérieur de la salle polyvalente ainsi que les nouveaux tarifs.

Il demande au Conseil de valider ces propositions,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité

Décide de valider le nouveau règlement intérieur et les nouveaux tarifs dans le cadre de l'utilisation de la salle polyvalente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdit,

Le Maire

Philippe DOUTREMEPUICH

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

